

CONDITIONS GENERALES LOCATION SAISONNIERE

MODALITÉS DE PAIEMENT – DÉSISTEMENT

Le bien réservé est gardé en option pendant un délai maximum de 7 jours dans l'attente d'un acompte de 25% qui validera la location.

En cas de désistement, l'acompte versé sera définitivement perdu.

De plus, le locataire versera, à titre de confirmation définitive, les 75% restants de façon à ce que l'agence reçoive le règlement 1 mois avant la date d'entrée dans les lieux. Dans le cas contraire, le locataire sera considéré comme s'étant désisté et perdra de ce fait son acompte de 25%. En cas de location de dernière minute, le mode de règlement par chèque ne sera pas accepté.

Si, du fait d'Azur Vacances, la location ou une location équivalente ne pouvait être assurée, il sera versé, outre la restitution de l'acompte, une somme équivalente au montant de l'acompte versé par le locataire.

Si le locataire quitte les lieux avant la date prévue, il ne pourra prétendre à un remboursement pour la période non courue.

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

Le locataire déclare qu'il possède, dans le cadre de sa propre police "Résidence Principale", d'une assurance comportant une clause "Villégiature et mobilier hors domicile", cette police devant être présentée à l'agence, lors de l'arrivée du locataire ou à la demande.

ASSURANCE ANNULATION

Vous pouvez souscrire une assurance annulation directement avec Azur Vacances. Nous assurons les démarches de souscription et vous recevez directement de notre partenaire par mail ou SMS toutes les informations et garanties de votre assurance. Les conditions générales de vente du contrat d'assurance annulation proposée sont disponible par voie électronique et à la demande en format papier.

INVENTAIRE

Il est convenu qu'un constat d'inventaire des lieux loués, mobilier, matériel et ustensiles de cuisine, ainsi que les différents compteurs (eau, gaz, électricité) aura lieu lors de l'entrée en jouissance de la location. En cas d'impossibilité de procéder à l'inventaire lors de l'arrivée, le preneur disposera de 24 heures pour vérifier l'inventaire affiché et signaler à l'agence les anomalies constatées. Passé ce délai, les biens loués seront considérés comme exempts de dommages à l'entrée du locataire.

TAXE DE SÉJOUR

Le montant de la taxe de séjour (tarif municipal en vigueur) est exigé à votre arrivée.

CAUTION

A votre arrivée, vous devrez verser un chèque de caution qui vous sera restitué le jour du départ.

Si le chèque de caution ne peut pas être remis en main propre le jour de votre départ, il restera à votre disposition à l'agence pendant une période de 90 jours, passé ce délai il sera détruit. Le chèque de caution sera encaissé en cas de dégât durant la location. Si votre contrat prévoit un chèque de caution ménage, il sera demandé à votre arrivée et restitué le jour du départ. Si le chèque de caution ne peut pas vous être remis en main propre le jour de votre départ, il restera à votre disposition à l'agence pendant une période de 90 jours, passé ce délai il sera détruit. Le chèque de ménage sera encaissé en cas de ménage non fait.

ANIMAUX

Les animaux ne sont pas autorisés dans tous les appartements et/ou maisons. Il est indispensable de signaler la présence d'un animal au moment de la réservation. Si la présence d'un animal n'est pas prévu au contrat de location et/ou autorisée dans le bien loué, Azur Vacances se garde le droit d'annuler la location sans dédommagement.

DIAGNOSTICS TECHNIQUES

Les diagnostics techniques obligatoires des biens en location sont consultable dans le carnet d'accueil à l'intérieur des biens en location et à disposition à la demande par voie électronique.

RÈGLEMENT ET CONDITIONS GÉNÉRALES DES LOCATIONS MEUBLÉES

Vous venez de réserver un appartement chez AZUR VACANCES.

Afin de passer d'agréables vacances de détente au bord de nos plages ensoleillées, pour nous permettre de vous faciliter les formalités d'arrivée et de départ, nous vous prions de bien vouloir respecter les conditions ci-dessous

- 1) Nous informer au moins 48 heures à l'avance de l'heure approximative de votre arrivée.
- 2) Nous avertir 48 heures avant votre départ afin de fixer un rendez vous précis pour faire l'état des lieux à votre sortie.
- 3) Pour faciliter cette formalité, veuillez remettre les objets, la vaisselle, etc., exactement aux emplacements désignés sur l'inventaire.
- 4) La prestation ménage est soit obligataire soit recommandée, à voir ci-dessous.
- 5) Le linge de table, de toilette, les draps et taies d'oreillers ne sont pas fournis.
- 6) Si vous envisagez de séjourner dans l'appartement avec un animal domestique (chien, chat) vous voudrez bien nous en informer lors de la réservation de l'appartement afin d'obtenir notre accord.
- 7) Nous vous informons que, par application du règlement de copropriété, il est interdit d'étendre du linge sur le rebord des balcons,
 - de stationner sur les emplacements interdits de la Copropriété,
 - de laisser divaguer les animaux et de marcher sur les pelouses,
 - de faire du bruit entre 22 heures et 7 heures du matin,
 - de mettre des paquets encombrants dans le vide-ordures (ceux-ci doivent être descendus dans le local des poubelles par les occupants eux-mêmes),
 - de faire du "barbecue" sur les balcons,
 - de monter des bateaux et matelas pneumatiques dans les ascenseurs, coursives et paliers
- 8) Notre contrat précise le nombre de personnes autorisées dans l'appartement loué. Ne pas respecter le nombre d'occupants entraînera une majoration du prix de la location.
- 9) Nous sommes persuadés que le respect de ces conditions par chacun d'entre vous nous permettra de vous accueillir dans les meilleures conditions possibles et avec le sourire.
- 10) Il est interdit de fumer à l'intérieur des biens loués.

CONDITIONS GENERALES CANNES

- Arrivée : samedi entre 15 et 18 heures
- Pénalité de retard : avant 20h : 30 €, après 20h : 50€
- Départ : samedi avant 10 heures
- Réservation : acompte de 25%
- Solde : 1 mois avant votre arrivée
- Taxe de séjour : 6.16 € jour/pers. maximum
- Caution : de 450 à 1500 € : à votre arrivée
- Frais de dossier : 25 €
- Assurance Annulation : 3% du prix de la location
- Alèses obligatoires : lit 90 : 1.50€ / lit 140 : 2.50 € / lit 160 : 3 €
- Taie oreiller : 0,50 €
- Location linge et serviette : 20€/pers
- Nettoyage obligatoire : Studio (55 €), 2P (65 €), 3P (85 €)
- Location matériel / semaine : lit parapluie 35€, chaise haute 15€, poussette 25€, ventilateur 35€
- Kit d'entretien : 5€
- Animaux (si accepté) / semaine : petit 10€, moyen 20€, grand 30€

CONDITIONS GENERALES GRAU DU ROI

- De Janvier à Décembre
- Prévoir un rendez-vous avec l'agence dans le cadre des horaires de réception.
- Sauf Juillet et Août : arrivée : samedi entre 15h et 18 h

Pénalité de retard : avant 20h : 30 €, après 20h : 50 €

- départ : samedi avant 10h

- Réservation : acompte de 25%

- Solde : 1 mois avant votre arrivée

- Taxe de séjour : de 4.80 €/jour/pers. maximum

- Caution casse : 500 € - Caution ménage : 200 €

Les cautions sont encaissées en cas de dégât ou de ménage non effectué.

Le ménage est fait à votre arrivée, vous êtes tenus de rendre l'appartement propre (alèses et oreillers lavés).

Le chèque de ménage sera encaissé si le ménage n'est pas fait.

L'état des lieux sera fait en présence d'Azur Vacances.

- Frais de dossier : 25€

- Nettoyage : Studio (45 €), 2P (55 €), 3P (90 €), 4P (120€), villa: nous consulter

- Location linge et serviette : 20€/pers

- Location matériel / semaine : lit parapluie 35€, chaise haute 15€, poussette 25€, ventilateur 35€, parasol 20€, caddy 20€.

- Kit d'entretien : 5€

- Animaux (si accepté) / semaine : petit 10€, moyen 20€, grand 30€

- Assurance Annulation : 3% du prix de la location

La location s'entend charges comprises sauf en basse saison.